

éditorial



Jean-Claude Souléry

CHANTIER

Notre nouvelle région, telle qu'elle vient d'être redessinée, ne va pas bouleverser de fond en comble nos petites habitudes. Tout simplement parce qu'on se connaît de toujours et que la vieille histoire du Languedoc, entre Pyrénées et Massif Central, entre Gascogne et Provence, nous a fait partager des passions millénaires faites de courage et de sang, une culture, celle des troubadours – cette avant-garde qui sût, la première, chanter la courtoisie et la féminité –, parce que cette histoire nous a également fait partager, et depuis l'Antiquité, un art de vivre semblable abreuvé au bon lait de la vigne, et partager enfin un soleil réchauffant qui a l'accent du Midi.

Pour autant, la fusion de ces deux régions n'est pas seulement l'occasion de signer une carte postale aux couleurs de nostalgie. Ni de croire qu'au regard de cette vieille histoire, il suffirait d'une réforme territoriale votée par une majorité de députés pour éteindre définitivement toutes les réticences. L'unanimité politique ne se décrète pas.

La France a connu, durant les siècles et les administrations, plusieurs échelons dont la vocation était de mettre en œuvre les politiques publiques. Le département a longtemps constitué l'horizon le plus populaire puisqu'on lui reconnaissait une dimension démocratique de proximité. Quant à la région, telle que nous la connaissions, instituée en 1972, puis installée par la loi de décentralisation de 1982, elle est devenue un outil affiné par l'expérience, suffisamment majeur pour conduire des politiques d'envergure, et orienter des choix de développement qui engagent l'avenir.

Pour autant, à Toulouse comme à Montpellier, les deux institutions régionales ont, depuis plus de trente ans, pris des habitudes, instillés des politiques propres à leurs territoires, si bien que, au-delà des élections qui se profilent déjà en décembre prochain, cette grande fusion nous apparaît aujourd'hui comme le commencement d'un chantier considérable. Il faudra du temps, sûrement plus de deux ans, peut-être six, pour en définir les contours, les compétences, et apprendre aux hommes l'art du travail commun. Et, malgré les rivalités, territoriales, humaines ou politiques, cet apprentissage engage notre avenir. C'est dire combien il nous importe.

Notre nouvelle région

l'essentiel ▼ Le Parlement a voté définitivement hier la nouvelle carte de France à treize régions qui vont fusionner Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Toutes deux ont maintenant un an pour préparer ce vaste chantier

Cette fois, c'est ferme et définitif. Au terme d'un véritable marathon législatif, le Parlement a adopté par un ultime vote de l'Assemblée la nouvelle carte de France à 13 régions qui consacrent la fusion de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon. Dans un ultime vote, les députés ont adopté le texte par 95 voix pour, 56 contre et 11 abstentions. Le Front de gauche, les radicaux de gauche, les écologistes, l'UMP et l'UDI ont voté majoritairement contre « des regroupements

« Midi-Pyrénées souhaite maintenant préparer cette nouvelle étape en travaillant avec nos amis de Languedoc-Roussillon » (Martin Malvy)

forcés » alors que les socialistes ont voté pour. Martin Malvy s'est félicité de cette réforme, tendant la main à son homologue de Languedoc-Roussillon : « Pour ce qui nous concerne, Midi-Pyrénées souhaite maintenant préparer cette nouvelle étape en travaillant avec nos amis de Languedoc-Roussillon pour préparer ensemble l'organisation de cette Région qui verra le jour dans un an, c'est-à-dire très prochainement. Je suis à la disposition de Damien Alary pour le ren-



La place du Capitole à Toulouse en haut ; la place de la Comédie à Montpellier en bas : deux lieux emblématiques des deux villes et des deux régions qui n'en font plus qu'une depuis hier. / Photos DDM, Xavier de Fenoyl et MaxPPP



contrer dans les jours qui viennent, à Montpellier ou à Toulouse – ou plutôt à Montpellier et à Toulouse – pour amorcer la réflexion et envisager la méthode ! ».

Cette réforme entrera en vigueur début 2016. Après six mois de débat et trois lectures dans chaque chambre, c'est donc la vision du groupe socialiste à l'Assemblée qui s'est imposée là où le gouvernement avait proposé 14 régions et où le Sénat en voulait 15 au lieu des 22 actuelles. Si elle n'est pas « parfaite », cette carte « a sa cohérence », s'est félicité le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, qui y voit « un message d'espoir pour ceux qui croient en la nécessité des

réformes ». La nouvelle carte fusionne l'Alsace avec la Lorraine et Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais avec la Picardie, et Midi-Pyrénées avec Languedoc-Roussillon, trois fusions contestées, surtout la première. Les autres regroupements ont été moins polémiques (Poitou-Charentes avec Limousin et Aquitaine, Bourgogne et Franche-Comté, Rhône-Alpes avec Auvergne), voire enthousiastes (les deux Normandie). Le texte repousse les élections régionales de mars à décembre 2015, les départementales restant fixées en mars.

Mais les parlementaires sont loin d'en avoir fini avec le chantier de la réforme

territoriale. Le Sénat a entamé cette semaine le débat sur l'autre volet, celui de la refonte des compétences des régions et des départements, plus technique mais qui promet d'être tout aussi polémique. Le gouvernement voudrait réserver aux régions le développement économique et aux départements la solidarité sociale et territoriale. La réforme transférerait aux régions la gestion des collèges, du transport scolaire, des routes et ports départementaux. Mais il n'est plus question de supprimer tous les conseils généraux à l'horizon 2020, comme initialement envisagé par François Hollande.

Jean-Pierre Bédéri

notre sondage

COMMENT S'APPELLERA-T-ELLE ?

Quel nom donner à la future grande région fusionnant Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ? Les citoyens seront-ils consultés et comment ? Mystère. La Dépêche a donc naturellement pris les devants en lançant sa propre consultation par internet. Près de 18 000 réponses nous sont parvenues (*lire encadré ci-dessous*). Preuve qu'il s'agit là d'une affaire très sérieuse qui touche à des identités territoriales sensibles. Rien de simple, en revanche. Plus on cherche un nom fédérateur, plus l'intitulé s'en retrouve édulcoré (exemple : Sud de France). À l'inverse, plus on cherche des noms qui « parlent » liés au terroir, plus on réduit le nombre de ceux qui s'y retrouvent (exemple : Pyrénées-Méditerranée). Les dix propositions soumises par La Dépêche au vote des internautes (sur des bases géographiques, historiques et culturelles communément admises), ont globalement obtenu 90 % des votes, les propositions « autres » des internautes se stabilisant aux alentours de 9 %. Premier enseignement du sondage : l'éparpillement du choix et les scores resserrés, à peine 10 % d'écart entre la proposition arrivée en tête (Occitanie-Pyrénées, 15 %) et les deux dernières ex-æquo (Sud de France et Sud Pyrénées, 5 %). Les résultats sont aussi serrés sur le podium avec, derrière Occitanie-Pyrénées, deux intitulés à 13 % : Midi-Languedoc et Pyrénées-Languedoc.

Un débat très motivé et très nourri

Le débat nourri chez les internautes a fait émerger d'autres propositions. Souvent de simples inversions des noms composés proposés dans le sondage (Languedoc-Pyrénées), parfois des propositions marquées par un engagement identitaire historico-militant autour des appellations « Occitanie » et « Catalogne », souvent assorties d'une précision géographique Occitanie centrale, Occitanie de France, Catalogne du Nord ». Le GER 21 a, quant à lui, déjà choisi », nous écrit ce groupe d'études occitan. Un premier choix qui rejoint celui des internautes : Occitanie-Pyrénées ! Enfin certaines propositions placent le mot « pays » en tête de la proposition. Parfois en abordant des rivages – certes historiques – mais qui relèvent aujourd'hui davantage de la poésie que de la politique. Pays de Cogne ? C'est vrai que l'on vit bien

dans ce grand Sud (Ouest), mais la proposition reste un tantinet surréaliste. A cette aune, on peut même proposer « Centre du monde ». Après tout, la gare de Perpignan, mondialisée par Dali, fera bien partie du nouveau territoire...

Retour à la réalité avec... l'article 2 alinéa 5 du projet de loi (c'est moins drôle) qui prévoit que « les noms du chef-lieu et de la région seront définitivement fixés par décret du Conseil d'Etat avant le 1^{er} octobre 2016 après avis du conseil régional ». Encore heureux qu'on demande l'avis des régions !

D'ici là, c'est l'Etat qui décidera d'un nom provisoire qui pourrait être... « Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon » ou l'inverse, avancent certains observateurs de la vie régionale : « L'Etat ne se mouillera pas, précise l'un d'eux. S'il proposait un nom différent, il risquerait de braquer tous ceux qui refusent le centralisme ».

Les élus de la nouvelle future région devraient donc avoir le dernier mot. Un observateur avisé nous fait par ailleurs remarquer que les deux régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont déjà utilisé un nom commun pour un projet commun : « Il s'agit de Pyrénées-Méditerranée, l'appellation officielle de l'Eurorégion (*lire ci-contre*) qui intègre aussi la Catalogne et les Baléares ». Une appellation peu connue du grand public, en tout cas qui n'enthousiasme pas nos lecteurs. Seuls 7 % l'ont « cliqué » dans la consultation Dépêche. À suivre de près dans les prochains mois.

Daniel Hourquebie

VOS PRÉFÉRENCES

Quel nom choisiriez-vous pour la nouvelle région issue de la fusion entre Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ? Les internautes de la Dépêche ont voté ainsi : Occitanie-Pyrénées : 15 %, Midi-Languedoc : 13 %, Pyrénées-Languedoc : 13 %, Midi-Roussillon : 10 %, Midi-d'Occ : 8 %, Languedoc : 7 %, Pyrénées-Méditerranée : 7 %, Languedoc-Pyrénées : 7 %, Sud de France : 5 %, Sud-Pyrénées : 5 %, Autres : 9 % (17 881 votants)

FACE À SES VOISINS ET À L'EUROPE

Ce rapprochement devrait incontestablement conforter la place des deux régions réunies dans une Europe qui pèse déjà de tout son poids dans nos investissements. À l'heure actuelle, Midi-Pyrénées est à elle seule plus vaste que 8 des 28 Etats membres de l'Union européenne, même si son poids démographique (2,8 millions d'habitants) est une paille par rapport aux 500 millions d'Européens. En fait, à y regarder de plus près, l'Europe a investi, entre 2007 et 2013, près d'1,5 milliard d'euros de fonds européens dans la région. Sans compter les programmes thématiques et les autres appels à projets lancés par l'UE.

Languedoc-Roussillon, qui est sur des filières moins aidées, n'a reçu pour la même durée que 900 millions d'euros.

L'Eurorégion depuis 2004

Quoi qu'il en soit, les régions du Sud de la France avaient déjà préparé en quelque sorte le terrain. Pour « former un pôle de développement de référence dans le sud-ouest européen », Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, ne formaient-elles pas, il y a tout juste dix ans, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée en y insérant aussi les trois commu-

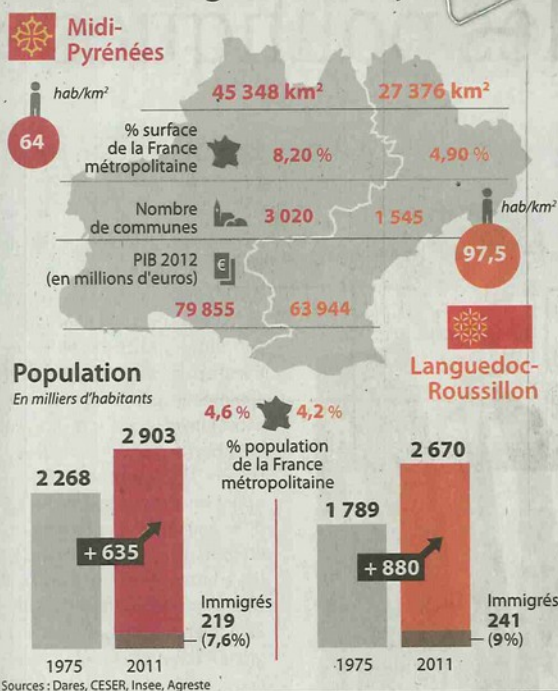
nautés espagnoles de l'Aragon, de la Catalogne et des Iles Baléares ? Au final, un territoire qui regroupe 13 millions d'habitants et représente 14 % des PIB des deux pays.

Une étape décisive était franchie en 2008, date à laquelle l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée se dotait d'une personnalité juridique commune en se constituant en Groupe européen de coopération territoriale (GECT). Un statut qui le place au premier plan dans la réalisation de projets européens, en lien avec les initiatives eurorégionales. L'Eurorégion avait réussi à décrocher ainsi un financement européen d'1,1 million d'euros pour créer des synergies entre les pépinières d'entreprises des Régions membres. Un effet de levier financier supplémentaire.

Toujours comme une préfiguration de ce destin commun, la création de l'« Eurocampus », toujours à l'échelle du territoire de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée : avec 43 établissements d'enseignement supérieur, 510 000 étudiants et 40 000 chercheurs, ce pôle réuni devenait le plus grand campus européen, et même le septième au niveau mondial.

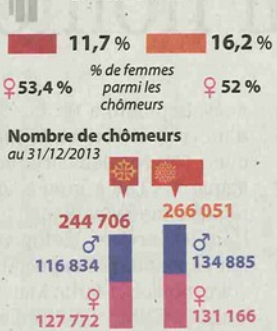
Jean-Marie Decorse

Fusion des régions Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon



Chômage

En 2011 au sens du recensement
En % des 15-64 ans



Enseignement

Secondaire (2013)

322 Collèges publics/privés	265
210 Lycées publics/privés	149
225 969 Élèves 2 nd degré	218 750
17 543 Nombre d'apprentis	15 801

Enseignement supérieur

Universités

Toulouse 3	121 887	Effectifs	98 962
Montpellier 3	76 346	dont Universités	70 468
Perpignan 1	9 720	dont formation ingénieurs	2 885
Nîmes 1			

Les aéroports

Fret aérien (2013) en tonnes

Toulouse	55 597
Montpellier	3 618

Transport ferroviaire

1 485 km de lignes	924
147 Nombre de gares	126
552 897 Fréquentation TER milliers de voyageurs/km	540 705

Transport routier

Routes en km (2011)

653 Autoroutes	561
655 Routes nationales	454
32 340 Routes départementales	18 521

Trafic annuel de passagers

	en millions	Évolution 2000/2013
Toulouse	7,5	+56%
Montpellier	1,4	-19%

UN NOUVEAU POIDS ÉCONOMIQUE

Avec le rapprochement, Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon sera la région la plus vaste de France mais pas la plus riche. Si naturellement les liens économiques se sont tissés ces dernières années plutôt entre notre région et l'Aquitaine, à l'image des pôles de compétitivité Aerospace Valley et Agri Sud-Ouest Innovation, à partir du 1^{er} janvier, la nouvelle région économique s'étendra désormais jusqu'aux rives de la Méditerranée. Les points forts de Midi-Pyrénées notamment dans l'agriculture s'en trouveront renforcés, le tourisme diversifié notamment avec le littoral. En revanche, la part de l'industrie dans le PIB de la nouvelle région baissera mécaniquement compte tenu des faiblesses du Languedoc-Roussillon dans ce domaine. **G.B.**

AÉRONAUTIQUE

L'aéronautique est le moteur principal de l'économie de Midi-Pyrénées. Et depuis 2012, ce secteur est le pied au plancher selon l'Insee. Avec un réservoir de 80 000 emplois dans la région comme force de frappe, l'aéronautique surfe sur les carnets de commandes records d'Airbus (près de neuf ans de travail). En 2013, les entreprises du secteur ont affiché une croissance de leur chiffre d'affaires de 12 % ! Deux avions de taille mondiale ont leur siège à Toulouse (Airbus et ATR) et dans leur sillage tous les équipementiers, fournisseurs de premier rang et toute une chaîne d'approvisionnement qui va jusqu'à la TPE de quelques salariés. Le rapprochement avec Languedoc-Roussillon ne bouleversera pas la



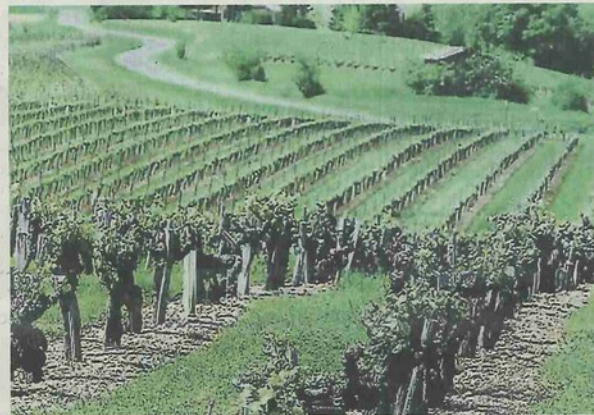
donne. En effet, seules deux entreprises aéronautiques d'envergure sont présentes dans cette région : Sabena Technics à Saint Gilles dans le Gard et EAS à Perpignan spécialisé dans la maintenance aéronautique (263 salariés) repris récemment par une société toulousaine.

HIGH TECH

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont très représentées tant en Midi-Pyrénées qu'en Languedoc-Roussillon. Dans la première on recense 2 700 entreprises employant 28 000 salariés tirées notamment par l'ingénierie de conception aéronautique. En Languedoc-Roussillon ce sont 11 334 salariés essentiellement dans des TPE ou PME installées surtout dans l'Hérault et à Montpellier. Huit entreprises sur dix ne disposent pas de salariés et seules neuf entreprises emploient plus de 250 employés.

LA PÊCHE

La pêche et la conchyliculture représentent un poids important dans l'économie du littoral avec près de 6 000 emplois et plus de 1 000 emplois indirects pour la transformation et la commercialisation des produits. La région concentre 75 % de la flotte méditerranéenne française, avec les ports de Sète (premier port sur la façade méditerranéenne française), Port-Vendres, Port-la-Nouvelle, Agde et le Grau du Roi, soit la deuxième flotte régionale française après la Bretagne.



VITICULTURE

La vigne est un des moteurs de l'économie languedocienne. Le vignoble du Languedoc-Roussillon permet de produire 22 millions d'hectolitres de vins par an soit 40 % de la production nationale avec 236 000 hectares. La production est répartie sur l'ensemble du territoire de la région tant en Roussillon qu'en bas Languedoc. Depuis déjà plusieurs années, cette viticulture a entamé une montée en gamme afin de promouvoir un vignoble de qualité qui est passée par de nombreux arrachages et un travail sur les Appellations d'origine contrô-

lée (AOC). Languedoc-Roussillon est d'ailleurs la première région viticole de France, spécialisée dans les vins à indications géographiques protégées (IGP). Les 21 800 unités de travail viticole emploient 32 300 personnes. 71 % de la production viticole régionale travaillent sous forme coopérative. En Midi-Pyrénées, la viticulture est plus modeste avec 35 000 ha, soit 4,5 % des surfaces nationales, (7^e rang français) et 3 300 salariés. La production se localise principalement dans le Gers (55 % de la production régionale), le Tarn (20 %) et le Lot (15 %).

TOURISME

C'est le secteur poids lourd de la région Languedoc-Roussillon : son premier secteur économique. Alors qu'en Midi-Pyrénées, le tourisme pèse 45 000 emplois (53 500 avec les saisonniers) selon le Comité régional du tourisme ; à lui seul, le secteur touristique représente 15 % du PIB de Languedoc-Roussillon (7 % pour Midi-Pyrénées) faisant de cette activité la première filière économique de la région. Le Languedoc-Roussillon se place ainsi au quatrième rang national derrière l'Île-de-France, Paca et Rhône-Alpes. Midi-Pyré-



nées, elle, se classe au huitième rang. Le tourisme régional est principalement balnéaire grâce à un des plus grands littoraux de France. On recense de nombreuses plages, de la plaisance avec une vingtaine de ports. Les activités de montagne se pratiquent dans une quinzaine de stations de ski. Plus récemment, le tourisme fluvial sur les canaux du Midi et du Rhône et urbain (patrimoine, culture) ont connu un nouvel essor. En revanche, le tourisme se concentre essentiellement sur le littoral. L'arrière-pays enregistre peu de retombées économiques notamment en raison du manque d'hébergements. Midi-Pyrénées quant à elle a lancé une politique ambitieuse de promotion du tourisme intérieur appuyé sur les « Grands sites ». Par ailleurs, depuis 2004 un plan de modernisation de l'offre touristique a permis à la Région de soutenir 965 établissements mobilisant 42 millions d'euros d'aides afin de faire monter en gamme notamment l'offre hôtelière.

TRANSPORT : L'ATTENTE DE LA LGV

Toulouse-Montpellier ou Toulouse-Barcelone à grande vitesse, ce n'est pas pour demain ! Le seul vrai dossier ferroviaire qui occupe pour l'heure les deux Régions, c'est la liaison Toulouse-Narbonne pour laquelle Réseau Ferré de France a achevé les pré-études fonctionnelles qui doivent précéder la saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP). Ce devrait être la prochaine étape du projet, sauf que les espoirs des élus et des usagers ont été douchés après que la Commission Duron n'eut pas répertorié cette ligne dans ses chantiers prioritaires. Un axe pourtant très fréquenté puisqu'il nous ouvre plus que jamais les portes de l'Espagne depuis l'ouverture de la grande vitesse entre Perpignan et Barcelone inaugurée il y a tout juste un an. À l'heure où, côté languedocien, on annonce pour fin 2017 la mise en service des contournements de Nîmes-Montpellier, l'enclave midi-pyrénéenne conserve donc son handicap. Pour Toulouse-Narbonne, trois scénarios étaient évoqués : l'aménagement du



réseau existant, la réfection totale de la ligne à grande vitesse, ou bien une formule hybride avec réfection d'une partie des voies et aménagement de lignes nouvelles. Parmi les chantiers en cours : le renouvellement complet de la jonction Villefranche-de-Lauragais-Castelnaudary : 20 km de voies modernisées à cheval sur les deux Régions. Au final, sur cet axe, auront été rénovés par RFF 50 kilomètres de voies pour 42 millions d'euros. **J.-M.D.**

UNIVERSITÉS DE POINTE

Toulouse et Montpellier vont constituer à eux deux un très important pôle universitaire au plan national. Déjà Toulouse qui rassemble plus 120 000 étudiants occupe l'envie place de seconde ville étudiante de province. Tous ces jeunes ont été accueillis dans 35 sites d'enseignement supérieur. L'attractivité de l'offre d'études supérieures est très forte en Midi-Pyrénées puisqu'entre 2007 et 2012 le nombre d'étudiants a bondi de 10,4 %. Au-delà des trois universités majeures (Capitole 1, Paul-Sabatier et Jean-Jaurès), Toulouse concentre de nombreuses écoles renommées comme l'INP Toulouse, la Toulouse Business School, l'école des Mines d'Albi, l'Insa, l'Enit (Tarbes) ou encore l'Ensat. En Languedoc-Roussillon, on recense 99 000 étudiants inscrits en 2013



(+11,3 % de 2007 à 2012). Montpellier concentre l'essentiel des effectifs étudiants entouré de pôles secondaires comme Nîmes, Béziers, Carcassonne ou encore Perpignan. Les points forts de Montpellier sont sa faculté de médecine, le pôle chimie Balard et le pôle TIC de Saint Priest.